L'ÉCHO AUCALEUEN

ÉTÉ 2025 - N°161

ANGELA, UN MOT DE CODE POUR SE METTRE EN SÉCURITÉ

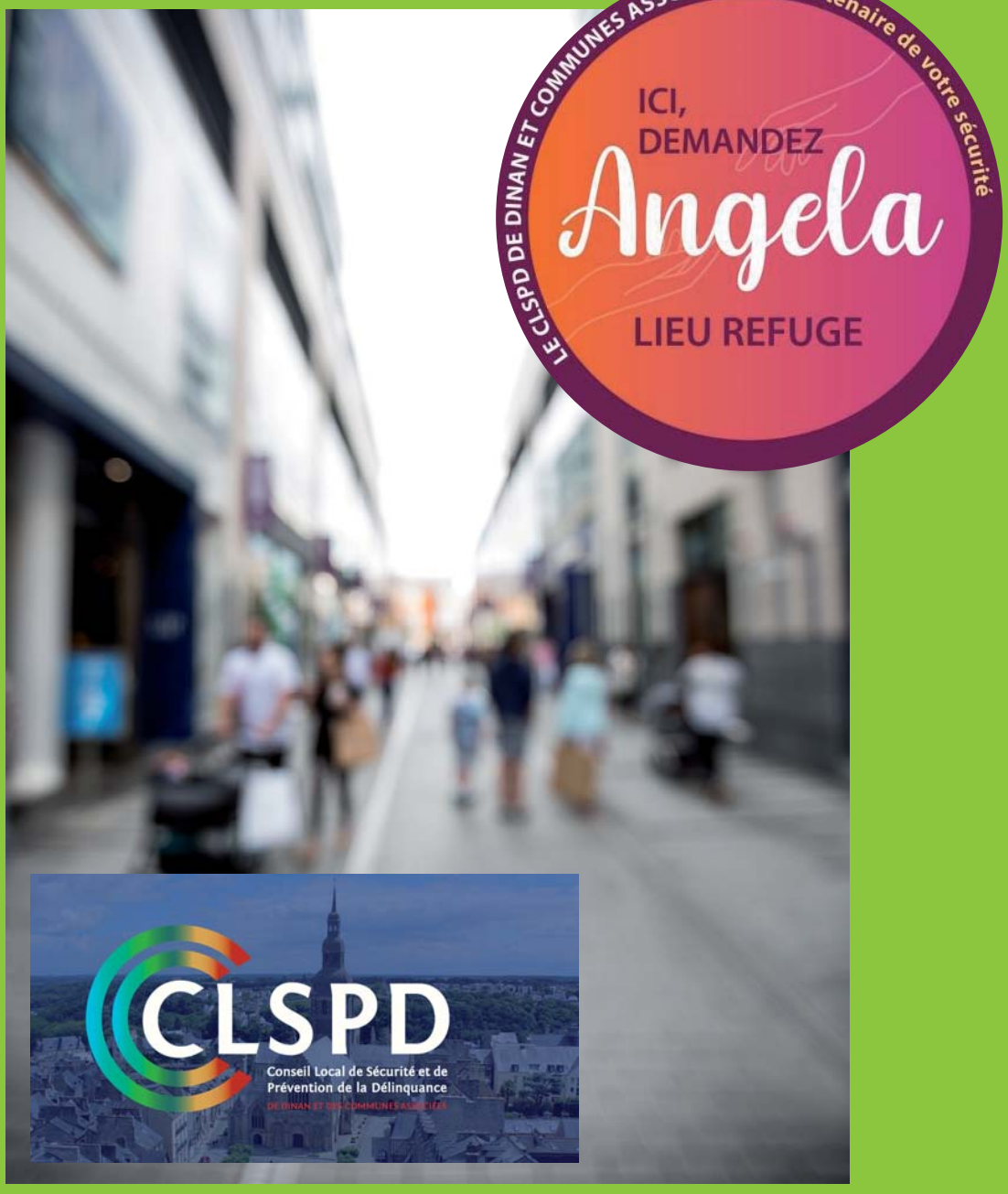

Plus d'infos page 7

L'ÉDITO DU MAIRE

Le Maire, Christophe OLLIVIER

Cet été commence par des périodes de canicule, avec des conséquences sur la nature, l'agriculture et potentiellement la santé.

Se pose ainsi la question de l'accessibilité aux services médicaux, avec la mise en place de la régulation des urgences, le manque de spécialistes dans de très nombreux domaines et la difficulté pour les professionnels de santé en place (médecins, radiologues, kinés, infirmières…) à prendre de nouveaux patients.

L'inquiétude est également grande concernant les remboursements médicaux. Cette situation risque de se maintenir, voire d'empirer avec les mesures budgétaires en préparation par le gouvernement qui annonce 40 milliards « d'économie » sur les différents services publics, mais aussi sur les différentes dotations et subventions aux communes.

Le département est déjà impacté et réduit des subventions aux associations œuvrant dans le domaine social et la prévention (c'est le cas de la Chamaille), il se tourne vers les communes pour demander des financements supplémentaires pour renouveler la flotte des véhicules du SDIS (en particulier les véhicules de secours aux blessés).

L'un des domaines qui a été le plus impacté cette année, c'est l'école.

En effet, le remplacement des enseignants en arrêt de travail a été très compliqué, avec un cumul de jours non assurés correspondant à plusieurs semaines.

Nous avons fait des courriers, pris des motions à l'échelon communal mais aussi de l'agglomération, que nous avons envoyés aux services de l'Etat. Nous avons également contacté les Sénateurs et rencontré le Député, M. Berville pour lui faire remonter ces difficultés.

Nous espérons avoir été entendu.

Mais l'été, c'est aussi une période où l'on peut profiter des espaces extérieurs, des terrasses, des soirées de couchers de soleil.

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous organisez une soirée qui pourrait être bruyante, et dans ces périodes très sèches, soyez attentifs lors de l'utilisation des barbecues, et pensons à préserver autant que possible la ressource en eau.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été.

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX.....3

L'ACTION SOCIALE.....7

LES INFORMATIONS LOCALES.....9

L'ENSEIGNEMENT.....15

LA VIE ASSOCIATIVE.....18

ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS....21

LES DATES À RETENIR.....22

MÉMO.....23

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE **CONSEILS MUNICIPAUX**

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU 10 AVRIL 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Grégoire COURTOIS, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS

Absents représentés : Florian BOUCARD ayant donné pouvoir à Nadège THOMAS, Valérie GALLAND ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Samuel VÉRITÉ ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN

• Taxes directes locales : taux 2025.

Il est proposé de suivre l'avis de la commission finances de ne pas faire évoluer les taux des taxes directes locales et donc de les voter comme suit pour l'année 2025 :

- Taxe foncière bâti (TFB) : **38,39 %**
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : **73,16 %**
- Taxe d'habitation sur les résidence secondaire (THRS) : **17,54 %**

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Attribution des subventions 2025.

Il est proposé de suivre l'avis de la commission finances et de voter les subventions suivantes :

Associations communales		Associations et organismes extérieurs	
Amicale Laïque	120 €	La Chamaille	464 €
Association Gym Pour Tous	120 €	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Aucaleuc et Ploufragan *(2 élèves)*	100 €
Club du 3ème Age / Club de l'amitié	120 €	Eaux et Rivières de Bretagne	50 €
Société de Chasse	120 €	Fond local d'Aide aux Jeunes	350 €
Handisports Loisirs	120 €	Restos du Cœur	150 €
USEP Aucaleuc	120 €	Quatre Vaulx-Les Mouettes	150 €
USEP Aucaleuc *(subvention sorties scolaires)*	971 €	Steredenn *(Foyer de Jeunes Travailleurs)*	60 €
		Secours Populaire Français *(pays de Dinan)*	100 €
		Don de Sang Bénévole du Pays de Rance	100 €
		France ADOT 22	50 €
		Pupilles de l'école publique de Dinan	50 €
		Solidarité Pays de Dinan *(Banque alimentaire)*	150 €
		Protection civile	100 €
Total associations communales	*2 094 €*	*Total associations et organismes extérieurs*	*1 874 €*

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Budget primitif 2025.

Le budget primitif 2025 prévu au vote sur proposition de la commission finances est présenté à l'assemblée. Le budget de la Commune s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	850 644, 70 €	Recettes	528 312, 70 €
Dépenses	850 644, 70 €	Dépenses	528 312, 70 €

Il est à noter que les principales nouvelles dépenses d'investissement budgétées sont notamment divers travaux sur les bâtiments scolaires pour 15 000 €, l'achat d'un micro tracteur (+ broyeur) pour 48 000 € et le provisionnement des travaux d'effacement de réseaux dans le Vieux Bourg (du n°1 au n°17) pour 103 000 €. Sachant que le coût de cet effacement est évalué à 125 000 €, ces travaux ne serait réalisé qu'à partir de 2026.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Fongibilité des crédits budgétaires 2025.

En raison du basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2024, la commune est dorénavant chaque année, appelée à définir sa politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Achat d'un tracteur et d'un broyeur d'accotement : choix de l'entreprise.

Depuis maintenant près d'un an et demi la commune n'a plus de tracteur en fonction. En effet, le tracteur RENAULT dont la mise en circulation date de 1984 est en panne. Au vu du coût prohibitif des réparations et de l'âge du tracteur, la commune ne souhaite pas engager ces réparations.

En 2024, la commune a dû faire appel régulièrement à des prestataires extérieurs pour des missions impossible à réaliser sans tracteur (fauchage de terrain, transport de bois, de gravats…) Et la commune ne peut pas être réactive en cas de problème nécessitant l'intervention d'un tracteur. Au vu du coût minimum d'un tracteur classique équipé d'un chargeur, près de 65 000 € HT, et au vu des besoins d'utilisation d'un tel matériel par le service technique communal, après réflexion, il est proposé l'achat d'un micro tracteur sans cabine qui serait équipé d'un broyeur d'accotement. Dans ce cadre, deux entreprises ont été consultées.

✓ **Approbation à l'unanimité** de la proposition faite par l'entreprise « JARDIMAN » de Quévert pour l'achat d'un tracteur compact JOHN DEERE 4052 M équipé d'un chargeur pour un montant de 36 250 € HT soit 43 500 € TTC.

✓ **Approbation à l'unanimité** de la proposition faite par l'entreprise « JARDIMAN » de Quévert pour l'achat d'un broyeur d'accotement d'un montant de 3 022,50 € HT soit 3 627 € TTC.

• RIFSEEP : mise à jour des cadres d'emplois et emplois bénéficiaires

Par délibération du 20 décembre 2018, il a été instauré au sein de la Commune d'Aucaleuc, conformément au principe de parité tel que prévu par l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Cette délibération initiale nécessite des mises à jour. Il convient ici d'ajouter le cadre d'emploi des techniciens dans la liste des cadres d'emplois pouvant bénéficier du RIFSEEP.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Rapports annuels 2023 de Dinan Agglomération sur le prix et la qualité du service

Les Rapports Annuels 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement ont été adoptés en Conseil Communautaire le 16 décembre 2024. Ces rapports doivent également être transmis aux communes pour être présentés à leur conseil municipal.

✓ **Le conseil municipal prend acte des rapports.**

• Dinan Agglomération : points d'actualité

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor :
Lors de la conférence des Maires du 17 mars 2025, le directeur général du SDIS a présenté un dispositif qui serait porté par l'ensemble des Communes : la mise en place d'un fonds de concours destiné au remplacement de près de 130 véhicules (sur 560) ayant dépassé leur date d'amortissement technique.
Ce fonds de concours volontariste de 1,50 € par habitant (population DGF) et par an serait mis en place en 2025 et en 2026. Beaucoup de questions sans réponse ne permettent pas à la commune de se positionner à l'heure actuelle sur une éventuelle participation à ce fonds de concours.

Politique déchets : mise en place d'une redevance spéciale pour les communes en 2026 :
Lors de la dernière « conférence des Maires » du 7 avril, un point concernait la redevance spéciale qui sera demandée aux communes à partir de 2026 dans le cadre de la collecte des déchets.
A ce jour une redevance spéciale selon le nombre d'habitant existe déjà, 150 € par an pour Aucaleuc.
Cette redevance pourrait être revue mais les maires ont évoqué plusieurs points problématiques comme le fait que beaucoup de déchets qui sont collectés par les communes ne sont pas générés par elles (dépôts sauvages, bacs jaunes qui se renversent…)

SÉANCE DU 22 MAI 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY.

Absents représentés : Samuel VÉRITÉ ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN, Nadège THOMAS ayant donné pouvoir à Samuelle RABASTE

• Motion pour l'arrêt des bombardements en Palestine.

La commune avait déjà pris une motion de ce type par délibération du 14 mars 2024. Suite au développement de ce conflit, monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter de nouveau cette motion non prévue initialement à l'ordre du jour afin de réaffirmer la demande d'arrêt immédiat des bombardements dans la bande de Gaza et d'arrêt immédiat des ventes d'armes à Israël.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Tarifs de cantine et garderie pour l'année scolaire 2025-2026.

L'entreprise CONVIVIO (prestataire de confection des repas) augmente les tarifs des repas enfant et adulte de 1,6 % à compter de la rentrée scolaire 2025 soit une augmentation de 6 centimes le repas enfant et 8 centimes le repas adulte. **Cette augmentation porte le prix du repas facturé par CONVIVIO à 3,80 € le repas enfant et à 5,17 € le repas adulte.**

Les dernières augmentations ont été prise en charge pour toute ou partie par la commune. Cette année il est proposé de répercuter la quasi-totalité de la hausse en appliquant une augmentation de 5 centimes qui ne concernera que les 2 tranches les plus élevées de quotient familial. En effet, le dispositif de tarification sociale, selon le quotient familial CAF des familles, mis en place l'année dernière, sera reconduit cette année. Ce dispositif pourra perdurer aussi longtemps que l'État s'engagera à verser cette aide.

Il est donc proposé de voter les tarifs de cantine suivants :

Repas Cantine	Quotient familial	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2025/2026
Déjeuner enfant	Tranche 1 : de 0 à 1000	1 €	1 €
	Tranche 2 : de 1001 à 1300	3,35 €	3,40 €
	Tranche 3 : supérieur à 1300	3,50 €	3,55 €

Repas Cantine	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2025/2026
Déjeuner adulte et stagiaire	5,10 €	5,15 €

Concernant la garderie, la commune a fait le choix de geler les tarifs depuis 7 ans. Il est précisé qu'il faudra sans doute revoir ces tarifs à la hausse dans les années à venir mais pour l'année prochaine il est de nouveau proposé de les geler et donc de les maintenir comme l'an dernier, soit :

Garderie	Tarifs 2024/2025		Tarifs 2025/2026	
	Matin	Soir	Matin	Soir
1 enfant	1,60 €	1,80 €	1,60 €	1,80 €
2 enfants	2,00 €	2,40 €	2,00 €	2,40 €
3 enfants	2,10 €	2,70 €	2,10 €	2,70 €
4 enfants	2,10 €	2,90 €	2,10 €	2,90 €

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Personnel communal - Protection sociale complémentaire : adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

Il est proposé d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » des agents conclue entre le Centre de Gestion 22 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1er janvier 2026.

Il est précisé que comme auparavant (délibération du 14/12/2021) le niveau de participation financière de la Commune est de 15 € brut, par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès d'autres prestataires labellisés.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Etude concernant le projet d'effacement des réseaux à réaliser au « Vieux Bourg » : proposition du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor.

Dans le cadre du vote du budget 2025, une ligne est prévue pour l'effacement des réseaux aériens dans le Vieux Bourg (du n°1 au n°17). Ces futurs travaux sont provisionnés au budget 2025 pour 103 000 €. Sachant que le coût de cet effacement est évalué à 125 000 €, ces travaux ne débuteront qu'en 2026. Néanmoins il serait nécessaire que les études concernant cet effacement soient déjà réalisées, ce qui permettra d'ici la fin d'année 2025 d'obtenir un chiffrage plus précis du montant des futurs travaux.

Ainsi, il convient de prévoir la réalisation de l'étude de détail du projet d'effacement des réseaux dans le début du Vieux Bourg entre le n°1 et le n°17.

A la demande de la commune, le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor (SDE 22) a chiffré le projet.

✓ **Approbation à l'unanimité pour :**

- Le projet d'étude d'effacement des réseaux basse tension au « Vieux Bourg » pour un montant estimatif de 6 000 € TTC avec une **participation financière de la commune qui s'élève à 2 750 €.**

- Le projet d'étude de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques au « Vieux Bourg » pour un montant estimatif de 1 300 € TTC avec une participation financière de la commune qui s'élève à 1 300 €.

• Personnel communal : Création d'un emploi non permanent de 3 mois (agent polyvalent du service technique) pour besoin occasionnel/accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire rappelle que la mutation dans une autre commune d'un agent polyvalent du service technique depuis le 1er septembre 2024 engendre un accroissement temporaire d'activité dans ce service. En effet, ni l'offre d'emploi publiée jusqu'au 30 septembre 2024 ni celle publiée jusqu'au 28 février 2025 n'ont permis de recruter un agent statutaire, et ce recrutement, suite à la publication d'une nouvelle offre ne pourra intervenir au plus tôt qu'à partir du 15 juillet 2025.

Ainsi, dans l'attente de ce recrutement, il est proposé de créer, du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025 un emploi non permanent (contractuel) de catégorie C sur le grade d'adjoint technique à temps complet.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) de Dinan Agglomération - procédure d'arrêt : avis de la commune.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 3 mars 2025, a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) de Dinan Agglomération. La version arrêtée du SCoT AEC a ensuite été notifiée mi-mars aux divers partenaires dont les Communes qui disposent d'un délai de 3 mois à compter de cette transmission pour communiquer leurs avis et leurs observations éventuelles.

Pour rappel, le PLUiH après approbation devra se mettre en compatibilité avec le SCoT AEC. C'est à dire que le PLUiH ne doit pas être contraire ou ne doit pas faire obstacle à la mise en œuvre des orientations et objectifs du SCoT AEC.

✓ **Avis favorable à l'unanimité.**

• Dinan Agglomération : points d'actualité

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS): demande de fonds de concours pour le renouvellement du parc de matériels roulants :

Ce sujet a de nouveau été présenté lors de la dernière conférence des Maires du 19 mai. Il en ressort qu'un certain nombre de Communes sont dorénavant favorables pour mettre en place ce fonds de concours en 2025, tout en souhaitant une position commune sur l'ensemble de Dinan Agglomération. Il a également été proposé que Dinan Agglomération prenne en charge cette participation des Communes en 2026 selon des modalités de financement qui reste à déterminer.

CLSPD

ANGELA : UN MOT DE CODE POUR SE METTRE EN SÉCURITÉ

- **Bientôt un nouveau dispositif contre le harcèlement de rue sur le territoire du CLSPD de Dinan et communes associées.**

Vous vous sentez suivi, harcelé ou en insécurité dans la rue ? Vous ne savez pas où vous réfugier rapidement ? **Le dispositif « Angela » est là pour vous.**

Mis en place par le CLSPD de Dinan et les communes associées, ce réseau de ***lieux refuges*** permettra à toute personne en détresse de trouver rapidement un espace sûr.

Comment ça fonctionne ?

1/ Cherchez un lieu affichant le logo « Angela » en vitrine.
(commerces, cafés, lieux culturels, services publics, etc.)

2/ Entrez et demandez simplement :

« Est-ce que Angela est ici ? ou j'ai rendez-vous avec Angela ! »

3/ Le personnel, le commerçant comprend et vous accueille discrètement, vous met en sécurité et alerte les secours si nécessaire.

Un réseau de solidarité locale.

Angela, c'est une réponse concrète et humaine pour que chacun se sente en sécurité dans l'espace public.

Ce dispositif, déjà adopté avec succès dans plusieurs communes de France, repose sur la **mobilisation volontaire des commerçants, tous professionnels et établissements locaux.** Au CLSPD de Dinan et communes associées notre ambition est de bâtir un véritable réseau solidaire au service de la tranquillité publique.

Vous êtes commerçant, artisan, restaurateur, ou accueillez du public ?
Rejoignez le réseau Angela et devenez un lieu refuge dans votre commune !

Une réunion d'information a eu lieu le 10 Juin de 14h à 16h salle Schuman pour présenter le dispositif et distribuer le **kit Angela** (autocollant + guide de bonnes pratiques).

- Inscriptions : secretariat.clspd@dinan.fr
- Infos : commerce@dinan.fr / 07 61 57 20 32
- En savoir plus : https://arretonslesviolences.gouv.fr/focus/plan-angela

PRÉVENTION CANICULE

Si vous connaissez des personnes âgées isolées, si vous-même êtes fragilisé(e) et isolé(e), vous pouvez contacter le CCAS 02 96 39 40 68 aux heures ouvrables de la mairie qui contactera les élus référents.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...)

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Cependant quelques précautions doivent être prises.

LES INFORMATION LOCALES

• L'ÉTAT CIVIL

Décès :

Le 2 avril 2025, Monsieur Frank « Bob » HOUSE

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

Mariage :

Le 14 juin 2025, Aurore GOURLET et Eric GEFFROY

Un autre mariage a eu lieu en mai, nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux mariés !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISMES

• LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

5 La Croix Fresche Blanc - **Pose d'une clôture**

5 Place des Marronniers - **Pose d'une pergola**

1 Impasse du Petit Lava - **Changement des ouvertures**

5 La Basse Freschais - **Pose d'une pergola et pose d'une clôture**

8 Les Fontenelles - **Création d'un nouvel accès au terrain et pose d'un mur de clôture**

4 Domaine de la Montagne - **Changement du portail et pose d'un mur de clôture**

12 bis La Harlais - **Pose d'une pergola**

1 La Denilais - **Modification des ouvertures**

43 La Haute Freschais - **Pose d'un portail et construction d'un muret**

8 La Haute Freschais - **Ravalement de façade**

Vaucouleur - **Pose d'une clôture**

23 Lotissement La Petite Vallée - **Installation de 6 panneaux photovoltaïques sur toiture**

14 La Basse Freschais - **Isolation extérieure façade arrière et pignon**

PERMIS DE CONSTRUIRE :

43 La Haute Freschais - **Construction d'un abri de jardin prolongé d'un carport**

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.

• LA BIBLIOTHÈQUE

Durand la période estivale, la bibliothèque sera fermée le samedi.

Horaire d'ouverture : le lundi de 16h à 18h.

Bon été à tous !

• DISTRIBUTEUR DE PAIN

Nouveau à Aucaleuc ! Un distributeur automatique de pain sur la place de l'Église.

Un distributeur automatique de pain a été installé dans l'espace dédié aux commerçants ambulants, le long du mur d'enceinte de l'église.

C'est la boulangerie Damelincourt de Trélivan qui en assurera l'approvisionnement.

Les Aucaleuens peuvent ainsi disposer de pain frais tous les jours.

• BIEN VIVRE À AUCALEUC

Horaires de travaux et de bricolages en extérieur :
Du lundi au samedi > de 9h à 12h et de 14h à 20h.
Dimanche et jours fériés > de 10h à 12h.

Eté et soirées en extérieur :
L'été est propice aux soirées en extérieur en famille ou entre amis ce qui peut occasionner des nuisances sonores. Pour le respect de vos voisins, pensez à les prévenir.

Plus d'infos sur www.aucaleuc.fr

Interdiction du brûlage dans son jardin :

• COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Récupérez un composteur individuel auprès de Dinan Agglomération.

Depuis le printemps 2024, Dinan Agglomération met à disposition gratuitement des composteurs individuels aux habitants avec jardin. Le tri des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) est un véritable levier pour réduire le volume de sa poubelle d'ordures ménagères.

Le matériel est en plastique recyclé et recyclable, fabriqué en Europe, d'un volume de 300 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

Le composteur individuel peut être récupéré à l'issue d'une session de sensibilisation d'environ 30 minutes, par groupe, afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

Les démarches que vous avez à faire :

1/ Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr
Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile sont nécessaires.

2/ Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et récupération d'un composteur.

3/ Installation du composteur à votre domicile et tri de vos biodéchets.

Tous les habitants de Dinan Agglomération[1] peuvent se rendre sur l'un des sites de distribution, quelle que soit leur commune de résidence, pour récupérer un composteur.

Contact :
Service Réduction et Collecte des déchets
Tél. 02 96 87 72 72
dechets@dinan-agglomeration.fr

[1]*A l'exception des communes gérées par le SMICTOM Centre-Ouest.*

Dates	Commune
3 au 6 septembre 2025	Corseul
10 au 11 septembre 2025	Languédias
12 au 13 septembre 2025	Trévron
17 au 20 septembre 2025	Plélan-le-Petit
24 au 27 septembre 2025	Saint-Samson-sur-Rance
1 au 4 octobre 2025	Beaussais-sur-Mer
8 au 11 octobre 2025	Quévert
15 au 18 octobre 2025	Broons
22 au 25 octobre 2025	Ruca
5 au 6 novembre 2025	Saint-Judoce
7 au 8 novembre 2025	Saint-Juvat
12 au 15 novembre 2025	Lanvallay
19 au 22 novembre 2025	Plancoët
26 au 29 novembre 2025	Saint-Cast-le-Guildo
3 au 6 décembre 2025	Dinan
10 au 13 décembre 2025	Saint-Jacut-de-la-Mer
17 au 20 décembre 2025	Trélivan

• CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ANCIEN CAMP MILITAIRE

Après une pause, les travaux de la centrale solaire de l'ancien camp militaire reprendront pour la seconde phase du chantier et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année pour le montage de la structure et des modules.

On rappelle que l'accès au sein du site est strictement interdit au public étant donné la présence d'engins de chantier.

Viendra ensuite une phase de raccordement et d'essais sur le premier trimestre 2026, avant une mise en exploitation attendue pour le second trimestre 2026.

Par ailleurs, les voies d'accès aux abords de la centrale seront réaménagées pour la circulation piétonne et vélo et un parcours d'observation et d'information sera mis en place à destination des promeneurs.

Le site permettra à terme l'injection de 32GWh d'électricité par an sur le réseau électrique local, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 35 500 habitants (hors chauffage).

Article rédigé par l'exploitant du site, l'entreprise IEL.

• LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Parc naturel régional
Vallée de la Rance
Côte d'Emeraude

Enfin, après de nombreuses années de mobilisation et de travail, le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude a été classé en octobre dernier.

Il rassemble 66 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, au-delà des limites administratives.
Il contribuera à tisser plus de liens sur un territoire historique : entre deux départements, entre littoral et communes de l'intérieur moins connues, d'un estuaire à l'autre - la Rance, l'Arguenon, le Frémur, le Frémur d'Henanbihen…

90 % des communes du projet - dont la nôtre - ont voté favorablement pour faire partie du Parc.

Après vote unanime de la Région Bretagne, le 59ème Parc naturel régional de France a été créé par décret du Premier ministre le 19 octobre 2024, aboutissement de plus de 15 ans d'efforts collectifs.

Un Parc naturel régional repose sur l'initiative et la mobilisation des collectivités, des acteurs locaux, des habitants. Il est géré localement. Il reviendra à chaque commune de s'investir dans les projets, solliciter l'ingénierie du syndicat du Parc et sa capacité à mobiliser des financements, de même pour des associations, agriculteurs, entreprises diverses…

Notre territoire, ses richesses, ses savoir-faire seront mis plus en lumière. Nous serons davantage aidés dans nos efforts pour valoriser la commune, préserver la nature et nos patrimoines culturels, notre cadre de vie, développer des projets d'éducation pour les enfants, accompagner nos entreprises dans leurs initiatives de développement durable…

« Une autre vie s'invente ici ! » *(Devise des 59 Parcs naturels régionaux de France)*

Bilan des Comptages de Vitesse
réalisés en 2018, 2022 et 2024 dans le bourg

par le bureau sécurité routière de la DDTM des Côtes- d'Armor

Comparaison de la vitesse moyenne de tous les véhicules circulant dans le centre bourg

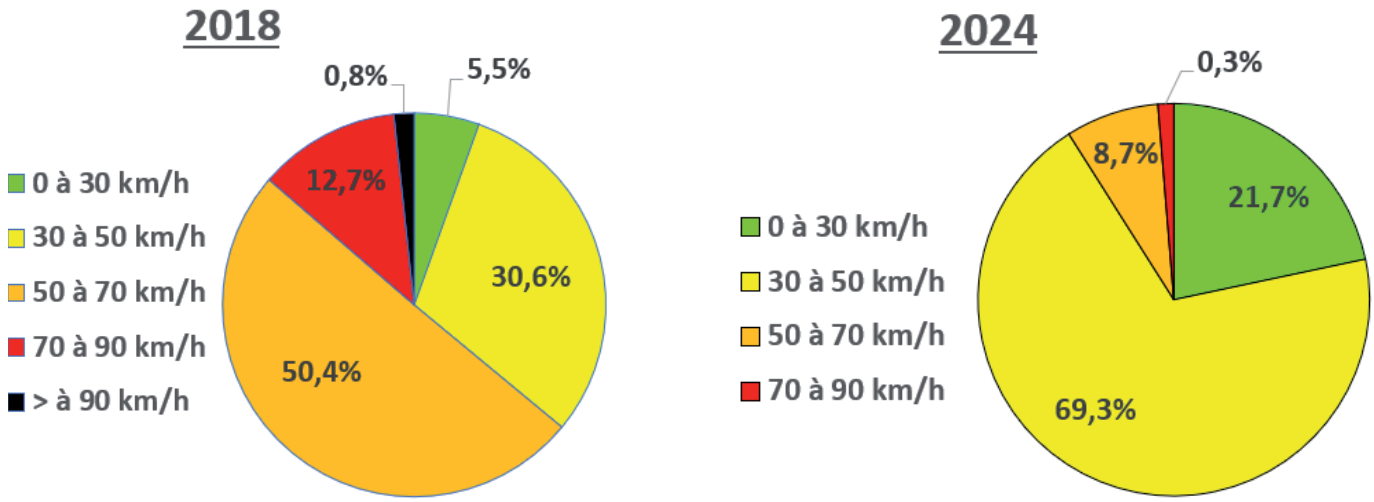

En comparant la vitesse moyenne des véhicules avant et après les travaux d'aménagement du centre bourg, on constate que **la proportion des véhicules qui roulaient à plus de 50 km/h est passée de près de 65 % en 2018 à seulement 9% en 2024** (zones orange, rouge et noir des camemberts). Nous noterons également que dorénavant plus aucun véhicule ne dépasse les 90 km/h. **Tout cela démontre que les aménagements réalisés remplissent l'objectif de sécurisation du centre bourg nonobstant la réalisation de son embellissement.**

12

Ensemble des comptages - Comparaison des vitesses 2018 / 2022 / 2024

		Mai 2018				Janvier 2022				Novembre 2024			
Lieu du comptage		Carrefour de la salle polyvalente zone à 50 km/h				Carrefour de la salle polyvalente zone à 50 km/h				Entrée centre bourg limite de zone entre les 20 et les 30 km/h		Carrefour de la salle polyvalente zone à 30 km/h	
Type de véhicule		Voiture		Camion		Voiture		Camion		Voiture Camion		Voiture Camion	
Sens de circulation		CFA => Bourg	Bourg => CFA	CFA => Bourg	Bourg => CFA	CFA => Bourg	Bourg => CFA	CFA => Bourg	Bourg => CFA	CFA => Bourg	Bourg => CFA	CFA => Bourg	Bourg => CFA
Nombre de véhicules		4865	4903	100	196	4568	4655	57	65	3741	3853	4173	4273
Vitesse	0 à 10 km/h	51	30	1						10	10		7
	10 à 20 km/h					42	19	1		247	216	40	139
	20 à 30 km/h	267	180	11	13	235	108	10	8	1071	870	357	508
	30 à 40 km/h	636	569	20	48	641	721	8	17	1819	1630	1443	1565
	40 à 50 km/h	919	819	21	43	1211	1058	20	17	532	944	1669	1517
	50 à 60 km/h	1577	1297	36	53	1497	1386	13	18	56	162	546	412
	60 à 70 km/h	960	1116	9	24	747	1053	4	5	6	20	98	97
	70 à 80 km/h	355	683	2	12	143	242	1			1	17	23
	80 à 90 km/h	72	155		3	42	63					3	5
	90 à 100 km/h	17	42			8	2						
	100 à 110 km/h	8	9				1						
	110 à 120 km/h	2	2										
	120 à 130 km/h					2	2						
	+ de 130 km/h	1	1										

Carrefour salle polyvalente - Comparaison 2018 / 2022 / 2024

	Mai 2018	Janvier 2022	Novembre 2024		Mai 2018	Janvier 2022	Novembre 2024
	CFA => Bourg				Bourg => CFA		
Nb de véhicules	4965	4625	4173		5099	4720	4273
	Au fil des années on constate **une baisse de la fréquentation de la rue des Arts et Métiers dans les 2 sens de circulation** (environ - 800 véhicules/semaine entre 2018 et 2024)						
0 à 30 km/h	330	288	397		223	135	654
	Le nombre de véhicules **en dessous de 30 km/h a d'abord baissé entre 2018 et 2022** (entre - 40 et 90 véhicules/semaine suivant le sens de circulation) avant de connaitre **une forte croissance depuis les travaux de sécurisation de la rue entre 2022 et 2024** (entre + 110 et + 520 véhicules/semaine suivant le sens de circulation)						
30 à 50 km/h	1596	1880	3112		1479	1813	3082
	Le nombre de véhicules **entre 30 et 50 km/h a augmenté entre 2018 et 2024** (entre - 40 et 90 véhicules/semaine suivant le sens de circulation) avant de connaitre **une forte augmentation depuis les travaux de sécurisation de la rue entre 2022 et 2024** (entre + 110 et + 520 véhicules/semaine suivant le sens de circulation)						
+ de 50 km/h	3039	2457	664		3397	2772	537
	Le nombre de véhicules **au-dessus de 50 km/h a fortement baissé entre 2018 et 2022** (entre - 580 et 630 véhicules/semaine suivant le sens de circulation) avant de connaitre **une très forte baisse depuis les travaux de sécurisation de la rue entre 2022 et 2024** (entre - 1793 et - 2235 véhicules/semaine suivant le sens de circulation)						

Comparaison entre l'entrée du bourg et le carrefour de la salle polyvalente - Novembre 2024

Lieu du comptage		Entrée centre bourg limite de zone entre les 20 et les 30 km/h		Carrefour de la salle polyvalente zone à 30 km/h	
Sens de circulation		Bourg => CFA			
Nombre de véhicules		3853 véh.		4173 véh.	
Moyenne véhicules par jour		550 véh.		596 véh.	
Vitesse	0 à 30 km/h	28 %	95 % 3670 véh.	10 %	84 % 3509 véh.
	30 à 40 km/h	42 %		34 %	
	40 à 50 km/h	25 %		40 %	
	+ 50 km/h	5 % 183 véh.		16 % 664 véh.	

Dans le sens sortie du bourg, le nombre de véhicules augmentant leurs vitesses augmentent entre la sortie de la zone à 20 le carrefour de la salle polyvalente.

Lieu du comptage		Entrée centre bourg limite de zone entre les 20 et les 30 km/h		Carrefour de la salle polyvalente zone à 30 km/h	
Sens de circulation		CFA => Bourg			
Nombre de véhicules		3741 véh.		4273 véh.	
Moyenne véhicules par jour		534 véh.		610 véh.	
Vitesse	0 à 30 km/h	35 %	98 % 3679 véh.	15 %	87 % 3736 véh.
	30 à 40 km/h	49 %		37 %	
	40 à 50 km/h	14 %		55 %	
	+ 50 km/h	2 % 62 véh.		13 % 537 véh.	

Dans le sens entrée dans le bourg, le nombre de véhicules réduisant leurs vitesses augmentent entre le carrefour de la salle polyvalente et l'entrée de la zone à 20.

• LE SCoT AEC

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) de Dinan Agglomération a été arrêté par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération le 3 mars 2025.

Le Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat est un document de planification pour les 20 prochaines années. Il porte la stratégie de développement du territoire au regard des fonctionnalités écologiques à préserver.

Il énonce des prescriptions qui devront se traduire par la suite dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUiH) autour de plusieurs thématiques : l'eau, l'armature verte la préservation de la biodiversité, l'organisation territoriale autour des centralités, du commerce avec l'arrêt de création de nouvelles surfaces de vente en périphérie, des objectifs de production de logements, de l'avenir des friches agricoles et des logements des agriculteurs, entre autres.

Ce document stratégique affiche également la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La réduction de la consommation foncière portée par la loi Climat Résilience doit être déclinée dans ce document de planification.

Le document est composé :

- d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), porteur du projet politique.
- d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), énonçant l'ensemble des prescriptions avec lesquelles le PLUiH devra être en compatibilité.
- d'Annexes, dans lesquelles sont présents les diagnostics, l'évaluation environnementale et le Programme d'Actions Air Energie Climat (prenant la suite du Plan Climat Air Energie Territorial).

A la suite de cet arrêt, le projet est soumis à l'avis de la population lors d'une enquête publique organisée du 20 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus.

L'ensemble des documents est accessible sur la période d'enquête sur le site internet de Dinan Agglomération, sur un registre dématérialisé et en version papier dans les lieux d'enquête.

Les lieux de l'enquête publique désignés sont : le siège de Dinan Agglomération, les Maisons intercommunales de Plancoët et Matignon et les mairies de Caulnes et Pleslin-Trigavou. Ainsi, chaque habitant, s'il le souhaite, peut s'exprimer sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat et rencontrer les Commissaires enquêteurs présents lors de permanences programmées les :

1/	Mercredi 20 août 2025	Siège de Dinan Agglomération - de 8h30 à 12h.
2/	Vendredi 22 août 2025	Maison Intercommunale de Matignon - de 9h à 12h.
3/	Vendredi 22 août 2025	Maison Intercommunale de Plancoët - de 14h à 17h.
4/	Lundi 25 août 2025	Mairie de Caulnes - de 9h à 12h30.
5/	Lundi 1er septembre 2025	Mairie de Pleslin-Trigavou - de 9h00 à 12h.
6/	Jeudi 4 septembre 2025	Siège de Dinan Agglomération - de 8h30 à 12h.
7/	Lundi 8 septembre 2025	Maison Intercommunale de Plancoët - de 9h à 12h.
8/	Vendredi 12 septembre 2025	Mairie de Caulnes - de 14h à 17h.
9/	Vendredi 19 septembre 2025	Siège de Dinan Agglomération - de 13h30 à 17h.

Les remarques sur le document peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante : scot.climat@dinan-agglomeration.fr ou par voie postale à Dinan Agglomération : 8 Boulevard Simone Veil - CS 56357 - 22106 DINAN Cédex

L'ENSEIGNEMENT

• LA VIE DE L'ÉCOLE

Saint-Cast-le-Guildo :
Le jeudi 22 mai, encadrés par l'équipe de l'Usep 22, **les classes de PS-MS et de GS-CP** ont fait un « petit » tour à pied de presque 5 kilomètres dans un cadre idyllique. Cette randonnée avait lieu à Saint-Cast-le-Guildo, elle nous a permis d'admirer Fort Lalatte, la pointe de l'Islet, le port et la grande plage sous un soleil radieux.

Cette année, toute école a participé à un grand projet autour de l'eau douce en partenariat avec La Maison de la Pêche de Jugon-les-Lacs.

Focus sur la classe de GS-CP, avec deux grands temps forts :

- Une matinée autour du Ruet d'Aucaleuc.Les enfants de la classe et les CE1 ont enfilé leurs bottes pour aller pêcher à l'épuisette les différentes petites bêtes qui peuplent la rivière et les observer par la suite à l'aide de boîtes loupes.

- Une matinée autour de l'étang de Plancoët, Cette fois, après quelques explications sur le matériel (canne à pêche, hameçon, asticot, flotteur…) et sur la technique pour lancer l'hameçon et détacher le poisson, les enfants ont pêché de nombreux gardons. Bien sûr, tous les poissons ont été remis à l'eau. Une première et très belle expérience pour nombre d'entre eux.

Les élèves de CM1-CM2 :

Mémoire et engagement : les enfants du village entre histoire et devoir de mémoire.

Au fil de l'année, nos jeunes écoliers ont été au cœur de plusieurs temps forts de la vie communale, alliant découverte de l'Histoire et participation citoyenne.

Parmi ces moments marquants, la visite du musée de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a été une étape importante. Accueillis avec chaleur et pédagogie par le responsable du musée, les enfants ont plongé avec attention et curiosité dans cette période de notre Histoire.

Entre objets d'époque, témoignages poignants et reconstitutions émouvantes, ils ont montré un intérêt sincère pour comprendre ce que fut la vie quotidienne sous l'Occupation et le rôle de la Résistance,

Cette sensibilisation s'est prolongée de manière naturelle lors de la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945, au monument aux morts du village. Aux côtés des anciens combattants, des élus, et des habitants, les enfants ont pris part à cet hommage avec respect et émotion. Leur présence attentive et même active (lecture de texte, dépôt de gerbe, chant des Partisans et de la Marseillaise), a touché l'ensemble des participants.

Ces deux événements sont liés par un même fil : celui de la transmission. Transmettre la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté, transmettre le sens du respect et du souvenir, transmettre aussi l'envie de participer à la vie de la commune.

La participation des enfants n'aurait pas été possible sans l'implication des familles, qui ont su accompagner et encourager cette démarche, ni sans le soutien financier de la municipalité.

Ces temps partagés renforcent les liens entre générations et ancrent nos jeunes dans la citoyenneté et l'histoire locale. Ils rappellent combien il est essentiel, aujourd'hui encore, de faire vivre la mémoire pour construire un avenir plus éclairé.

Les élèves de CM1-CM2 avec M. Pasturel lors de la visite du musée de la guerre 39-45 à Léhon.

CMA Formation Dinan-Aucaleuc

• Les cours au CFA se sont terminés mercredi 9 juillet 2025.

• Les professeurs feront leur rentrée le 1er septembre 2025.

• La rentrée 2025 des apprenants en dernière année de formation aura lieu à compter du mardi 2 septembre 2025.
Les nouveaux apprentis feront leur rentrée tout au long du mois de septembre.

• Plus de 300 apprentis ont passé leur examen entre mai et juin 2025. Les résultats des examens étaient disponibles entre le 4 et le 12 juillet.

• Le campus de Dinan-Aucaleuc reste ouvert durant la période estivale.

• Les offres d'alternance d'entreprises sont consultables sur le site internet :
www.cma-formation-bretagne.fr

• Une nouvelle formation ouvre à la rentrée 2025 : CQP Crêpier, sous contrat de professionnalisation, à partir de 16 ans.

• Vous pouvez contacter les conseillères en formation :

- Sandra GOMEZ, pour la mobilité : sandra.gomez@cma-bretagne.fr
- Muriel LEGRAND, pour les autres métiers : muriel.legrand@cma-bretagne.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

• AMICALE LAÏQUE

Voici une nouvelle année scolaire qui s'achève dans la joir et la bonne humeur !

Diverses manifestations ont été menées à bien tout au long de cette année 2024-2025.

Les actions menées depuis janvier ont été de belles réussites : la vente de plats à emporter avec 86 plats commandés, le théâtre avec 80 spectateurs, la vente de chocolats et autres douceurs au moment de Pâques avec 30 commandes pour 130 articles, la vente de sacs marins avec les dessins des enfants de l'école, un franc succès avec 93 sacs vendus et pour finir l'année les ventes de gâteaux et de saucissons de juin ont également qui ont été des actions appréciées. L'été sera gourmand !

Seul le moment festif du printemps n'aura pu se tenir, faute de bénévoles disponibles à la date prévue pour assurer le bon déroulement de ce moment.

La fête de l'école, événement incontournable de la fin d'année scolaire, a eu lieu le 21 juin. Une belle journée particulièrement ensoleillée qui a ravi petits et grands !
De nombreux stands ont pu être ouverts grâce à la mobilisation de nombreuses personnes : amicalistes, parents volontaires, enseignantes, ATSEM, mais aussi de personnes extérieures à l'école sur le stand sarbacane. Cette mobilisation a permis aux enfants de profiter pleinement de cette belle après-midi festive.
Un grand merci à tous !

11 élèves de CM2 ont quitté l'école en cette fin d'année, direction la grande aventure du collège. A cette occasion, l'amicale leur a offert un diplôme de fin d'école élémentaire ainsi qu'un bon au Bowling de Dinan. Nous leur souhaitons une belle rentrée dans ce nouvel univers.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre participation lors de ces moments clés, qui permettent à l'amicale de soutenir les projets de nos enfants. Ils ont de la chance d'être ainsi soutenus par l'ensemble de la commune !
Grâce aux bénéfices dégagés, nous sommes ravis d'avoir contribué au financement des sorties et activités organisées tout au long de l'année par l'équipe pédagogique pour nos enfants.

Nous tenons d'ailleurs à remercier l'équipe pédagogique et la municipalité pour son engagement auprès de nos enfants.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, et espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre !

Pour information, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 12 septembre à 20h à la mairie.

Très bel été à tous !

Contacts et informations :
Mail : amicale.aucaleuc@outlook.fr
Téléphone : 06 79 01 48 92
Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC
Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.

HOGAN COUNTRY

Nous avons passé une excellente année de danses country.

Nous reprendrons les cours « Débutants » le jeudi 11 septembre à 18h.

Venez essayer, c'est bon pour le moral, pour le cardio, pour la mémoire et la convivialité.

A partir de 11 ans jusqu'à 80 ans et + si vous êtes en forme.

Vous pouvez essayer 2 cours gratuitement avant de décider de continuer à danser.

Le jeudi 11 il y aura aussi,les cours « Novices » à 18h45 (pour ceux qui ont 2, 3 ou 4 ans de pratique).

Pour les « Intermédiaires », plus expérimentés, les cours reprendrons le lundi 8 septembre à 19h.

Pour les nouveaux , nous demandons un certificat médical de moins de 3 ans.
Une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

La cotisation annuelle est de 45 €.

Notre Club danse exclusivement sur des musiques Country anciennes et nouvelles

Coordonnées du club :

hogancountryschool@gmail.com

Site : www.hogan-country-school.fr

Martine Martin au 06 59 34 95 47

CLUB DE L'AMITIÉ

Pique-nique du club de l'amitié au lac du Val à Trélivan le 2 juin. Moment convivial entre randonneurs et non randonneurs.

Venez grossir nos rangs dans la joie et la bonne humeur.

CLUB DE GYM

L'année sportive 2024-2025 se termine, nous souhaitons de bonnes vacances à toutes nos adhérentes.

La rentrée est fixée le 9 septembre 2025.

Les cours se déroulent à la salle polyvalente le mardi de 19h30 à 20h30.

Au programme :

Pilates - renforcement musculaire, étirements, relaxation.

Les personnes intéressées, elles peuvent venir nous rejoindre, le 1er cours est gratuit.

Les inscriptions se feront début septembre.

Renseignements :
02 96 39 69 35 ou 07 70 03 75 13

HANDISPORT LOISIRS

Du 26 au 29 juin se sont déroulés, à Thuir (66), le championnat de France de Boccia.

Handisport loisirs Aucaleuc été représenté par Olivier Leclerc et Luc Hamoniaux.

Luc Hamoniaux se classe 4e au championnat de France de Boccia.

Les séances d'entraînement recommenceront le 1er septembre.

Nous accueillons les personnes valides aussi.

N'hésitez pas à nous rejoindre petits et grands pour pratiquer la boccia et la sarbacane.

OSCALOC

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 5 septembre à 20h30 à la mairie d'Aucaleuc (salle du haut).

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

• ÉCLAIREURS DE FRANCE

Le groupe local des Éclaireuses Eclaireurs de France Dinan-Aucaleuc : Une opportunité pour passer son BAFA et s'ancrer dans le monde réel !

Notre groupe local de scoutisme laïque des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF) offre aux jeunes l'opportunité de s'engager et de se former en passant leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Grâce à leur engagement bénévole au sein de l'équipe pédagogique, les jeunes à partir de 16 ans bénéficient d'une expérience enrichissante qui leur permet de développer des compétences essentielles : encadrement des enfants de 6 à 15 ans, gestion de groupe, pédagogie et autonomie.
Le BAFA, reconnu au niveau national, est une porte d'entrée vers le monde de l'animation, ouvrant des perspectives professionnelles dans les centres de loisirs, colonies de vacances et structures éducatives.

L'engagement bénévole aux éclés c'est aussi une expérience riche avec une équipe, l'occasion de tisser des liens, de vivre en pleine nature, de camper, de bricoler, cuisiner, jouer, chanter, de faire vivre les valeurs de la solidarité, l'écocitoyenneté, la laïcité, la démocratie et la coéducation en accompagnant les enfants et adolescents dans leur épanouissement.

Activités 2 fois par mois en période scolaire (samedi ou week-end) + minicamp de printemps + camp d'été en juillet.

Possibilité de stage pratique et théorique BAFA.

Si tu es intéressé(e) pour t'engager auprès de notre groupe local à la rentrée prochaine contacte nous sur dinan@eedf.fr ou au 07 45 22 35 91.

Tu peux aussi venir nous rencontrer au Forum des associations le 6 septembre à Dinan (gymnases près du cinéma).

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les 24 et 25 mai sur notre terrain habituel, s'est déroulé notre ball-trap annuel.

Avec un changement cette année, un tir à la perdrix a remplacé la « passée ». Plus de 350 séries ont été tirées sur les deux jours.

Il y lieu de mettre à l'honneur deux tireurs aucaleuens qui ont respectivement remporté le concours à la fosse et à la perdrix. Il s'agit de Jean-François C. et Mickaël A.

Résultats :
Fosse : Jean-François C., Yohann, Gwendal L.
Perdrix : Mickaël A., Sébastien D., Maxime M.

Nous ne le répéterons jamais assez, une association ne fonctionnerait pas sans ses bénévoles.
Un grand merci à eux pour leur investissement et leur disponibilité.
Bien entendu, un grand merci aux tireurs pour ces deux jours.

En Saint-Hubert, le président

ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les CM de l'école ont participé à la cérémonie du 8 mai. Devant habitants et parents d'élèves, ils ont lu puis chanté « Le chant des partisans ».
Deux d'entre eux ont procédé au dépôt de gerbes avec le maire, Monsieur Ollivier.

• COMMÉMORATION DU RETOUR DU DERNIER PRISONNIER DE GUERRE

Le vendredi 6 juin, les cloches ont sonné à 16h45 pour commémorer le retour des derniers prisonniers de guerre.

En mai et juin 1945, 6 prisonniers de guerre sont revenus à Aucaleuc dont le père de M. Jean ROBERT. Jean-Baptiste ROBERT âgé de 38 ans est rentré le 28 mai.

M. ROBERT nous a raconté ce souvenir : « J'avais 8 ans au moment de son retour. Je gardais les vaches avec mon frère quand une voisine, qui était la grand-mère de Christiane, qui devint plus tard mon épouse, est venue nous chercher au pré pour nous annoncer la nouvelle. Notre grand-père a alors attelé la carriole, et nous partîmes à la gare de Dinan pour l'accueillir à l'arrivée de son train. Comme pour les autres, rentrés avant lui, les cloches de l'église ont sonné pour le saluer. Je n'avais pas vu mon père depuis cinq ans ! »
« Mon père a été envoyé dans un stalag en Allemagne et réquisitionné pour travailler dans une usine, souvent bombardée. Quelque temps avant la fin de la guerre, il a été envoyé, étant agriculteur, dans une ferme située dans les Monts Sudètes (actuelle République tchèque, peuplée à l'époque par des germanophones).
Après la reddition de l'Allemagne, il est parti vers l'Ouest avec quelques compagnons, vers les lignes américaines, pour ne pas tomber entre les mains des Russes qui déportaient les prisonniers qu'ils avaient libérés vers l'intérieur de l'URSS pour servir de main-d'œuvre. Remis aux Français par les Américains, ils ont été immédiatement rapatriés ! »

M. ROBERT a retrouvé 4 autres prisonniers grâce aux confidences de son père : M. Albert TUAUX, M. Joseph LABBE, M. Marcel CAVALLIER et M. Albert VEILLON.

Une fois tous les prisonniers revenus, un grand banquet fut organisé dans la cour de l'école.

REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL À ROSANNA LE DORIDOUR

Le 23 avril dernier, Rosanna Le Doridour, ATSEM de l'école, s'est vu remettre la médaille d'argent du travail par le maire, Christophe OLLIVIER.

Recrutée en 1998 par le maire de l'époque, Jean FAUVEL et le directeur de l'école, Jacques CHEVÉ, elle a su évoluer au sein de l'école en devenant ATSEM en 2021.

Rosanna est investie sur Aucaleuc mais aussi sur Trélivan où elle réside puisqu'elle est conseillère municipale dans l'équipe de Suzanne LEBRETON.

La municipalité lui réitère ses félicitations et ses remerciements pour son travail et sa longévité au sein des services municipaux.

LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

AOÛT

Samedi 2	**Cérémonie d'hommage à Augustin Le Guen** Stèle de la Croix Carré - 18h

SEPTEMBRE

Lundi 1er	**Café de la rentrée** - Ecole - 8h Amicale laïque
Vendredi 5	**Assemblée générale d'Oscaloc** Salle du haut à la mairie - 20h30
Vendredi 12	**Assemblée générale de l'amicale laïque** Salle du haut à la mairie - 20h

MÉMO

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS

2 rue de la Mairie
Tél. 02 96 39 40 68
Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr
Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :
Centre hospitalier René Pleven de Dinan
74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :
Pour une consultation urgente le week-end
Le samedi de 14h à 23h
Le dimanche de 8h à 23h
74 rue Chateaubriand
Parking principale à côté de l'entrée
des urgences (portail blanc)
Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :

- Rue de la Mairie
(dans le local technique au niveau de l'école - renfoncement sur la rue de la Mairie)

- À la salle polyvalente
(à côté du local technique / local EDF)

Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez -vous

Pour les prises de rendez-vous merci de contacter le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Guy LOCKART
Permanences sur rendez-vous uniquement
(chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h)
Lieu : Atelier du 5 Bis
5 bis rue Gambetta - Dinan
Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateur.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :
Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :
Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers
La Hydrouais : verre
La Basse Freschais : verre
Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :
Du 1er février au 31 octobre
Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h

SENSIBILISATION AUX ÉVÈNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

FORUM des ASSOCIATIONS

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

de 9h à 18h
Salles Némée et Houdet
Route De Dinard, DINAN

Ligne 1
DINAMO !

Entrée libre
Démonstrations, restauration
Présence de France Bénévolat

UCALEUC · DINAN AGGLOMÉRATION · Dinan · Lanvallay · Ville de QUÉVERT Saint Carné · Saint Hélen · Taden site officiel · TRELIVAN · Vildé Guingalan